

Séance du Conseil municipal du 30 janvier 2025

Date de la convocation du Conseil municipal : 24 janvier 2025
Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 27
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 27 (dont 5 pouvoirs)

L'an deux-mille vingt-cinq et le trente janvier, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Marcy l'Etoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour des raisons exceptionnelles dans la salle des conférences et des mariages, sous la présidence de Monsieur Loïc COMMUN, Maire.

22 Membres présents :

COMMUN	LAGRANGE	DAUPHIN-GUTIERREZ	JASSERAND
SEDDAS	KOUZOUPIS		GARABED
DONZELOT	COUVRAT	EYNARD	SEGUIN
MARILLIER	MARIE-BROUILLY		DELORME
	MICHAUX	SOUGH	MAITRE
	DOUCET	BARRAL	PATOUILLARD
	MOULARD	BEGUE	

05 Membres absents excusés :

DORVEAUX	GIRIN	HODZIC	MANTOUX
RIVET			

05 Pouvoirs :

DORVEAUX	Donne pouvoir à	COMMUN
GIRIN	Donne pouvoir à	KOUZOUPIS
HODZIC	Donne pouvoir à	EYNARD
MANTOUX	Donne pouvoir à	DOUCET
RIVET	Donne pouvoir à	MARILLIER

Délibération n° 20250130-010/7.5.3 Attribution du Prix de la Municipalité 2024

Il est rappelé que, comme chaque année, le Prix de la Municipalité est décerné à une ou plusieurs associations qui proposent un projet particulièrement innovant et intéressant et présentant un intérêt communal. Le montant global du Prix de la Municipalité s'élève à 900euros.

La commission municipale composée du Maire et des membres de la Commission Sport et Vie associative s'est réunie mardi 3 décembre 2024, dans laquelle sept dossiers ont été reçus pour le « Prix de la Municipalité ».

Cette année, deux associations sont récompensées à la suite de la présentation de leur projet respectif :

- **TAM (théâtre)**

Objectifs du projet :

1. Marquer les 40 ans du TAM en 2025 avec un projet collectif et fédérateur, original et tout public,
2. Présenter une histoire autour de la thématique de la magie et de l'imaginaire en faisant appel à plusieurs univers artistiques originaux : théâtre, marionnettes, musique, chants, masques et vidéo,
3. Mettre à l'honneur des personnages féminins forts,
4. Présenter si possible ce spectacle dans le cadre du jumelage avec Weissach.

Actions mises en œuvre :

- Construction de décors légers interchangeables et faciles à manipuler pour faciliter la succession rapide des nombreuses scènes ;
- Confection de marionnettes portées et à manche pour matérialiser la transformation de certains personnages ;
- Confection d'une dizaine de costumes, masques et demi-masques sur mesure ;
- Tournage d'un court-métrage intégré dans la pièce et encadré par un professionnel ;
- Organisation d'un stage adressé aux comédiens et encadré par une professionnelle pour faciliter le travail autour du corps ;
- Collaboration avec le groupe de musique "Anagramme" pour composer une bande son originale et des chants qui seront interprétés en direct ;
- Collaboration avec le lycée des Métiers des Arts de la Coiffure pour la création des coiffures et des maquillages ;
- Collaboration avec la costumerie de la MJC de Sainte Foy les Lyon pour la location d'une quinzaine de costumes.

- **SPK (sport)**

Objectifs du projet :

1. Organiser un évènement sportif de découverte des différentes activités martiales qu'offre la commune de Marcy l'Etoile,
2. Faire découvrir les bienfaits physiques des arts martiaux, mais aussi l'impact positif sur le bien être mental et émotionnel,
3. Mettre en lumière la commune de Marcy l'Etoile lors de ce festival, impactant son dynamisme, l'esprit de "village" et favorisant le bien-être de ses habitants,
4. Créer un évènement commun entre disciplines pour valoriser la solidarité, partager les valeurs morales des arts martiaux.

Actions mises en œuvre :

- Contacter les clubs d'arts martiaux de la commune pour leur présenter le projet ;
- Valider l'organisation de l'évènement (le planning, les horaires, les animations) ;
- Faire appel à des bénévoles au sein des clubs pour l'organisation du projet et le déroulement de l'évènement ;
- Communiquer, diffuser des flyers ;
- Valoriser l'évènement dans la presse.

Le club SPK 69 serait le leader du projet, et bien sur les différents clubs d'arts martiaux de la commune, leurs adhérents et les habitants de Marcy l'Etoile.



Le Conseil, invité à se prononcer, après en avoir débattu et à la majorité de ses membres (25 voix pour) :

- **VALIDE** les propositions de la commission Sport et Vie Associative pour le Prix de la Municipalité 2024 ;
- **AUTORISE** le versement du prix d'un montant de 900 € qui sera réparti à parts égales entre les deux associations suivantes :
 - o Le TAM
 - o Le SPK69
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget de 2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Loïc COMMUN.



Le secrétaire de séance,
Josiane MARILLIER